



## Stallman : La loi CISPA “abolit presque” le droit de ne pas être légalement inquiété de manière irraisonnable

Par [RT](#)

Mondialisation.ca, 29 avril 2012

[RT.com](#) 29 avril 2012

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Le projet de loi très controversé sur la sécurité de l'internet CISPA (Counter Intelligence Sharing and Protection Act) n'est plus qu'à deux pas d'être promulgué en loi. L'activiste de la liberté des logiciels Richard Stallman dit que les utilisateurs d'internet doivent être avertis et faire très attention, dans la mesure où le gouvernement est une bien plus grande menace que n'importe lequel des hackers individuels.

“Ce que dit la loi CISPA, qui vient de passer la chambre basse (le parlement), est que tout fournisseur d'accès internet (FAI), tout site web, toute compagnie qui a des données vous concernant en ligne peut les donner volontairement au gouvernement pour une multitude de raisons”; et il est du ressort du gouvernement d'interpréter ces données de la façon dont il le souhaite, a expliqué le père de la philosophie du logiciel libre.

*“Donc, s'il voit la plus petite anicroche ou chose qu'il pense bizarre dans vos courriels, ils peuvent le donner au gouvernement et si le gouvernement décide que cela a à voir avec la sécurité nationale, et il est très facile de le dire, que ce soit vrai ou non, alors le gouvernement peut étudier le cas pour n'importe quelle raison. Ceci abolit pratiquement le droit constitutionnel de ne pas être sujet à une enquête irraisonnable.”*

[The CISPA battleground in numbers](#) (lien sur les chiffres de la bataille du CISPA)

Stallman met en garde les gens de protéger leur droit de vie privée sur internet, ajoutant que des précautions se doivent d'être prises à la fois sur le plan individuel et fédéral.

“Si vous stockez quelques données que ce soit avec une compagnie américaine, cette entreprise, à quelques rares exceptions près, est légalement requise de faire parvenir vos données au gouvernement américain et ce sans mandat, sans enquête, c'est pourquoi je pense qu'à la fois les individus et les gouvernements doivent prendre des précautions pour être certains que les données de leurs citoyens ne soient par transmises à des entreprises américaines ou à leurs subsidiaires étrangers, qui sont aussi soumis de manière hypocrite au Patriot Act”, a t'il averti.

Stallman a aussi déclaré que la loi CISPA est différente dans son essence même de la loi SOPA, qui a été défaite en instance, cette dernière ayant été poussée par l'industrie de la publication et de l'édition afin de se prémunir contre le partage illégal de fichiers, alors que CISPA, elle, est une loi motivée par la soi-disante sécurité cybernétique.

“La sécurité cybernétique n’est pas un but invalide, mais bien sûr cela ne justifie en rien l’application de choses terribles, simplement parce que vous le faites au nom d’un objectif valide”, a averti l’activiste.

Lorsque nous lui avons demandé si Obama serait fidèle à sa promesse de mettre son veto sur cette loi si elle passait le Sénat, Stallman a dit que “cela était inhabituel pour Obama de soutenir les droits de l’homme”, mais qu’il serait content si le président apposait son veto à la loi.

Jeudi la chambre basse (parlement) a approuvé CISPA dans un vote inattendu de dernière minute. La loi doit maintenant passer le Sénat et ensuite, le président Obama pourra soit la signer soit y apposer son veto.

Article original en anglais avec vidéo:  
<http://rt.com/news/stallman-cispa-human-rights-abuse-174/>

Traduction : [Résistance 71](#)

La source originale de cet article est [RT.com](#)

Copyright © [RT](#), [RT.com](#), 2012

---

Articles Par : [RT](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)